DESCRIPTIF DE POSTE

STAINS

Intitulé du poste : Animateur (trice) enfance référent(e)

Cadre statutaire :

Catégorie : C
Filière : Animation
Cadre d'emploi : Adjoint d'animation

Définition du poste :
Dans le cadre du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure, l'animateur (trice) référent(e) accueille et encadre un groupe d'enfants en assurant la sécurité physique, morale et affective de chacun. Aussi, il (elle) conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs adaptées aux publics accueillis sur différents temps périscolaires ou extrascolaires. Par ailleurs, avec l'ensemble des partenaires, il (elle) participe à la réflexion sur la place de l'enfant dans la Ville.
Par ailleurs, Il(elle) assure la responsabilité de temps périscolaires (pause méridienne ,accueil du matin et/ou du soir).

Missions principales :

Superviser et coordonner le temps de pause méridienne
• Piloter et mettre en œuvre le projet pédagogique du temps méridien
• Organiser et coordonner l'ensemble des activités proposés
• Assurer les missions administratives (pointage des effectifs, budget,…)
•Développer le lien partenarial avec le personnel de l'éducation nationale (directeurs, enseignants,..)
• Encadrer une équipe d'animation
• Accompagner l'équipe dans l'utilisation d'outils permettant de mettre en place et suivre leurs projets d'animation ou des actions s'inscrivant dans le projet pédagogique
•Mener des réunions d'équipe et accompagner la montée en compétences de l'équipe d'animation
•Assurer le relais dans la transmission d'informations aux équipes
•Gérer l'utilisation des locaux et faire appliquer les règles en matière d'hygiène et sécurité

Encadrer une équipe d'animation sur des temps périscolaires (accueils du matin et/ou soir)

- Développer le lien avec les familles (transmission, projet,…)
- Encadrer une équipe d'animation
- Assurer les missions administratives (pointage des effectifs, budget,…)
- Développer le lien partenarial avec le personnel de l'éducation nationale (directeurs, enseignants, ...)
- Gérer un groupe d'enfants en cas de nécessité
- Gérer les locaux et faire appliquer les règles en matière d'hygiène et sécurité

Assurer des fonctions d'animation sur des temps péri et extrascolaires

- Mettre en œuvre le projet éducatif
- Encadrer des publics maternels, élémentaires et jeunes sur les différents temps (péri et extrascolaires)
- Participer à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de la structure
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'activités et d'animation proposés sur les structures de loisirs, des centres de vacances, des mini-séjours, weekend thématiques et classes de découvertes
- Valoriser les projets et activités de la structure
- Élaborer des actions et participer aux initiatives locales
- Développer le lien avec les familles
- Participer aux groupes de travail et de réflexion proposés par le pôle
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Compétences requises :

- Connaissances de l'environnement territorial et du projet éducatif de la collectivité
- Connaissances du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Maitrise de la réglementation applicable en matière d'accueil d'enfants et de jeunes
- Compétences managériales
- Techniques de communication, de négociation et de médiation
- Techniques d'animation
- Connaissances pédagogiques liées aux différents publics
- Conception et pilotage de projet pédagogique

Qualités et aptitudes requises :

- Maitrise de la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs
- Capacité de management d'équipe et relationnelles
- Capacité à mener des réunions d'équipe
- Pilotage de projet
- Capacités rédactionnelles et de gestion budgétaire

- Discrétion professionnelle
- Sens du service public
- Autonomie, rigueur, disponibilité, dynamisme et réactivité

◆**Conditions d'exercice :**
Temps de travail annualisé
35 jours de congés annuels
Participation aux événements de la ville y compris le weekend et/ou en journée continue

◆**Moyens :** équipements et matériels pédagogiques, outils informatiques, véhicules municipaux

◆ **Relations hiérarchiques :**
N+1 : Responsable de l'accueil de loisirs
N+2 : Responsable de secteur loisirs éducatifs

◆ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** Services municipaux

- **Externes :** familles, associations, écoles, prestataires, partenaires

◆ **Diplômes et permis obligatoires :**
- BPJEPS souhaité, BAFD exigé
- Permis B souhaité

◆ **Catégorie (active/sédentaire) :** Active